

TRANSLOMAT

location - prestation - transport

Foire aux questions

- Qui est TRANSLOMAT ?

TRANSLOMAT s.a. fait partie du Groupe THIÉBAUT depuis presque 25 ans et compte près de 25 personnes à votre service.

- Où nous trouver ?

Quai Donat Casterman, 59 - 7500 - Tournai

- Comment nous joindre ?

Téléphone - 069 890 890 - Fax: 069 890 899

Mail: translomat@thiebaut.be

- Quels sont nos horaires?

du lundi au vendredi: de 7h00 à 12h00 et de 12h30 à 17h30

le samedi de 7h30 à 11h30

- Quelles sont les activités de TRANSLOMAT ?

Notre activité principale est la location de matériel spécialisé avec ou sans opérateur.

Nous sommes actifs aussi dans les transports, le terrassement, la location de containers, la manutention, etc ...

- Pourquoi louer notre matériel ?

En louant du matériel chez nous, vous trouverez la machine récente et entretenue qui correspond parfaitement à votre besoin.

Plus besoin de "bricoler" avec une machine qui n'est pas adaptée, notre gamme est assez large pour répondre à toutes vos demandes.

- Comment choisir la machine idéale ?

Si vous doutez du type de machine à utiliser, expliquez-nous le travail à réaliser, idéalement avec un petit croquis, et nous trouverons la

machine la plus adaptée. Nous disposons de fiches techniques décrivant le matériel (poids, dimensions, caractéristiques, etc ..).

- Comment louer ?

Si possible, téléphonez un minimum de 2 jours avant la location, ainsi nous vérifions la disponibilité et nous vous réservons la machine.

Il suffit de vous présenter chez nous avec votre carte d'identité et/ou les papiers de votre véhicule. Nous créerons alors votre compte.

Pour les sociétés, un bon de commande avec les coordonnées de l'entreprise et le nom du responsable sera demandé,

A chaque enlèvement, par sécurité, nous vérifierons le numéro de carte d'identité du responsable qui emporte la machine.

- Combien de temps puis-je louer ?

Le temps de location est estimé par vos soins et est à nous communiquer lors de l'enlèvement.

Les prix sont régressifs selon la durée de location

- Faut-il payer un acompte ou une caution ?

La caution représente la garantie en cas de bris de machine ou de vol. Elle est équivalente à 5 fois le temps de location + transport TVAC.

La différence est rendue au retour du matériel en bon état et lorsque le montant de la location est inférieur au montant déjà payé.

- Comment puis-je payer ?

Les locations, acomptes et cautions peuvent être réglés à l'avance à notre bureau ou sur chantier par Visa, Bancontact ou liquide.

Les chèques ne sont plus acceptés. Nous travaillons avec un organisme d'assurance crédit.

- Comment transporter le matériel ?

Vous pouvez enlever le matériel directement à notre dépôt pour les petites machines et . Nous avons également des remorques en location.

Vous devrez aussi vérifier selon le poids des machines si vous disposez du permis et du véhicule adéquat pour tracter.

Pour les plus lourdes machines, nous pouvons assurer le transport directement sur votre chantier avec nos camions grues et remorques.

- Le matériel de protection est-il fourni ?

Toute une gamme de protection telle que harnais, casques, masques, gants, lunettes, etc .. sont disponibles en vente à notre magasin.

- Le matériel est-il assuré ?

Le matériel est assuré uniquement en responsabilité civile par TRANSLOMAT s.a. Une assurance complémentaire par vos soins est conseillée.

Une assurance bris de machine, incendie et vol est à l'étude moyennant un surcoût de location (avec contrat complémentaire à signer).

En cas de problème, la franchise minimum qui sera appliquée est l'équivalent de 10 jours de location TVAC.

- Je n'arrive pas à manipuler la machine moi-même, puis-je avoir de l'aide ?

Bien sûr, c'est notre plus-value, le service ! Vous n'y arrivez pas vous-même ... pas de problème, nous mettons un opérateur qualifié pour

la manipulation de la machine à votre place. Le résultat n'en sera que meilleur.

- La machine louée tombe en panne, que faire ?

En premier lieu, en cas de panne, il faut nous expliquer le problème, donner l'endroit où se trouve la machine et le téléphone du contact.

Une majorité des problèmes sont dus à une mauvaise utilisation, un simple conseil téléphonique remettra les choses en ordre.

En cas de panne plus importante, un mécanicien viendra voir sur place pour réparer ou échanger le matériel directement.

Nous disposons de nombreuses machines qui sont dédoublées afin d'éviter les pertes de temps en cas de panne de plus longue durée.

- J'ai encore des doutes sur quelque chose ...

N'hésitez pas à passer nous voir au dépôt, nous vous aiderons et conseillerons les meilleures machines en vous les montrant.

En cas de besoin, nous vous accompagnerons sur chantier pour voir le travail à réaliser et trouver ensemble les meilleures solutions.

CONDITIONS DE LOCATION (extraits)

nombre de jours

Les jours ouvrables pour les entreprises et tous les jours calendriers pour les particuliers sont pris en compte pour la facturation mensuelle.

Le prix appliqué dépend du nombre de jours total consécutifs de location et est dégressif.

weekend

Le weekend compte en général pour 150 % du prix d'un jour hormis quelques machines (p.ex. mini-pelles, pompe à chape, etc..) où chaque jour compte.

Pour les groupes électrogènes > 18 Kva, la location d'un weekend correspond à une location du vendredi matin au lundi soir (3 jours minimum).

demi-jour

Certaines machines (>100 €/jour) peuvent être louées à la demi-journée (de 7h30 à 11h30 ou 13h00 à 17h00) avec une réduction de 30 %.

prix

Les prix communiqués sont Hors TVA, avec ou sans opérateur, départ notre dépôt de Tournai et valides jusqu'au 31/12/2013,

Les prix sont révisables à tout moment par dépendance aux prix variables des carburants. Une surcharge temporaire peut vous être facturée.

réservation

Réservation préalable par téléphone, fax, e-mail ou à notre bureau. Dans le cas d'une annulation, veuillez nous prévenir dès que possible afin de libérer le matériel.

acompte - caution

Si vous n'avez pas de compte en nos livres, un bon de commande, une caution ou un acompte est payable avant l'enlèvement des machines.

La caution est égale à minimum l'équivalent de 5 x le nombre de jours de location prévue TVAC.

Une copie de carte d'identité ou du permis ou des papiers du véhicule vous seront réclamés en copie avant tout enlèvement.

Nous nous réservons le droit de refuser, annuler, suspendre ou récupérer le matériel de toute location sans motif ni préavis.

assurance

Notre matériel est assuré en responsabilité civile uniquement, les autres assurances (vol, incendie, bris de machine, ...) sont à votre charge.

Le montant à assurer pour les machines est indiqué sur les bons de livraisons ou communiqué par notre bureau.

Il est possible de s'assurer "tout risque machine" moyennant la signature d'un contrat séparé et le paiement d'une prime équivalente à 10 % du montant de la location.

La responsabilité du sol, des câbles ou conduites et plus globalement des ordres de travaux sont sous la responsabilité du client.

Nous déclinons toutes responsabilités suite à un arrêt de production ou autre lié à un quelconque problème rencontré avec notre matériel.

L'installation et/ou la réception par organisme agréé de certaines machines (électricité, levage) est à votre charge.

Le dépannage ou réparation éventuelle de notre matériel n'est assurée par nos services que dans un rayon de 50 kms de Tournai et pendant les heures

d'ouverture.

temps de travail

Les jours de location de matériel sans opérateur sont considérées comme maximum 8h00 de prestation par jour.

Le dépassement éventuel du temps de prestation sera comptabilisé au prorata du tarif journalier - 50 % hormis spécifié sur tarif.

La durée (même approximative) d'utilisation de la machine doit être spécifiée sur le bon de location au départ de celle-ci.

Tout travail de plus de 12h00 par jour doit obligatoirement nous être signalé à l'avance.

transport

Le matériel n'est jamais repris sur chantier sans un appel de confirmation, un fax ou un mail du client pour certifier l'enlèvement.

Les remorques < 2 t utilisées pour le transport de matériel loué sont facturées avec une réduction de 50 % (pour les jours de transport aller et retour uniquement).

lieu

L'endroit auquel est destiné la machine doit être signalé sur le bon de location. Si la machine venait à en être déplacée, veuillez nous en avertir par fax ou téléphone.

Certaines de nos machines sont suivies par un système de GPS-GSM-Satellite.

carburant

Les machines sont livrées et doivent être restituées avec leur plein de carburant. Nous avons la possibilité de faire l'appoint à notre dépôt.

Les carburants et lubrifiants utilisés doivent correspondre aux caractéristiques techniques du matériel et peuvent vous être fournis par nos soins sur demande.

nettoyage

Les machines vous sont confiées dans un état technique et d'entretien correct, veuillez les rendre dans leur état de départ.

La facturation de frais de nettoyage ou réparation peuvent vous être facturés consécutivement au retour du matériel.

permis

Le client est responsable des autorisations et permis nécessaires au transport et à la conduite du matériel loué et ce dès la sortie de notre dépôt.

sécurité

Nous tenons à votre disposition les manuels d'utilisation et de sécurité des machines. Le matériel de protection personnelle est également en vente à notre comptoir.

Si vous constatez un défaut de sécurité grave qui n'aurait pas été remarqué par notre service technique, arrêtez l'utilisation du matériel et prévenez-nous au plus vite.

prestations

Les prix de location avec opérateur sont considérées du départ au retour de notre dépôt de Tournai.

Un forfait de minimum 2h00 de prestation journalière est compté pour les locations de machines avec opérateurs.

Dans le cas d'utilisation d'un véhicule supplémentaire utilisé par un seul opérateur, il sera facturé minimum 4h00 pour chaque matériel.

heures d'ouverture

Notre dépôt de Tournai est ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 12h00 et 12h30 à 17h30. Le samedi de 7h30 à 11h30 (horaire d'hiver possible).

Entre début novembre et fin février, selon les conditions météo (pluie, gel), il est possible que notre horaire soit réduit d'une 1/2 heure matin et le soir (7h30 et 17h00).

En cas de problème ou d'urgence grave sur chantier ou à la machine, il est toujours possible de contacter notre permanence au +32.(0)495.280.890 ou info@thiebaut.be

conditions générales

Nos conditions générales de vente et location restent de stricte application et sont disponibles sur demande.

Pour les nouveaux clients, une signature et le nom en caractères imprimés aux dos de nos contrats de livraison est obligatoire pour acceptation.

TRANSLOMAT

location - prestation - transport

CONDITIONS DE LOCATION

(extraits)

nombre de jours

Les jours ouvrables pour les entreprises et tous les jours calendriers pour les particuliers sont pris en compte pour la facturation mensuelle.

Le prix appliqué dépend du nombre de jours total consécutifs de location et est dégressif.

weekend

Le weekend compte en général pour 150 % du prix d'un jour hormis quelques machines (p.ex. mini-pelles, pompe à chape, etc..) où chaque jour compte.

Pour les groupes électrogènes > 18 Kva, la location d'un weekend correspond à une location du vendredi matin au lundi soir (3 jours minimum).

demi-jour

Certaines machines (>100 €/jour) peuvent être louées à la demi-journée (de 7h30 à 11h30 ou 13h00 à 17h00) avec une réduction de 30 %.

prix

Les prix communiqués sont Hors TVA, avec ou sans opérateur, départ notre dépôt de Tournai et valides jusqu'au 31/12/2013,

Les prix sont révisables à tout moment par dépendance aux prix variables des carburants. Une surcharge temporaire peut vous être facturée.

réservation

Réservation préalable par téléphone, fax, e-mail ou à notre bureau. Dans le cas d'une annulation, veuillez nous prévenir dès que possible

afin de libérer le matériel,

acompte - caution

Si vous n'avez pas de compte en nos livres, un bon de commande, une caution ou un acompte est payable avant l'enlèvement des machines.

La caution est égale à minimum l'équivalent de 5 x le nombre de jours de location prévue TVAC.

Une copie de carte d'identité ou du permis ou des papiers du véhicule vous seront réclamés en copie avant tout enlèvement.

Nous nous réservons le droit de refuser, annuler, suspendre ou récupérer le matériel de toute location sans motif ni préavis.

assurance

Notre matériel est assuré en responsabilité civile uniquement, les autres assurances (vol, incendie, bris de machine, ...) sont à votre charge.

Le montant à assurer pour les machines est indiqué sur les bons de livraisons ou communiqué par notre bureau.

Il est possible de s'assurer "tout risque machine" moyennant la signature d'un contrat séparé et le paiement d'une prime équivalente à 10 %

du montant de la location.

La responsabilité du sol, des câbles ou conduites et plus globalement des ordres de travaux sont sous la responsabilité du client.

Nous déclinons toutes responsabilités suite à un arrêt de production ou autre lié à un quelconque problème rencontré avec notre matériel.

L'installation et/ou la réception par organisme agréé de certaines machines (électricité, levage) est à votre charge.

Le dépannage ou réparation éventuelle de notre matériel n'est assurée par nos services que dans un rayon de 50 kms de Tournai et

pendant les heures d'ouverture.

temps de travail

Les jours de location de matériel sans opérateur sont considérées comme maximum 8h00 de prestation par jour.

Le dépassement éventuel du temps de prestation sera comptabilisé au prorata du tarif journalier - 50 % hormis spécifié sur tarif.

La durée (même approximative) d'utilisation de la machine doit être spécifiée sur le bon de location au départ de celle-ci.

Tout travail de plus de 12h00 par jour doit obligatoirement nous être signalé à l'avance.

transport

Le matériel n'est jamais repris sur chantier sans un appel de confirmation, un fax ou un mail du client pour certifier l'enlèvement.

Les remorques < 2 t utilisées pour le transport de matériel loué sont facturées avec une réduction de 50 % (pour les jours de transport

aller et retour uniquement),

lieu

L'endroit auquel est destiné la machine doit être signalé sur le bon de location. Si la machine venait à en être déplacée, veuillez nous en avertir

par fax ou téléphone.

Certaines de nos machines sont suivies par un système de GPS-GSM-Satellite.

carburant

Les machines sont livrées et doivent être restituées avec leur plein de carburant. Nous avons la possibilité de faire l'appoint à notre dépôt.

Les carburants et lubrifiants utilisés doivent correspondre aux caractéristiques techniques du matériel et peuvent vous être fournis par nos soins

sur demande.

nettoyage

Les machines vous sont confiées dans un état technique et d'entretien correct, veuillez les rendre dans leur état de départ.

La facturation de frais de nettoyage ou réparation peuvent vous être facturés consécutivement au retour du matériel.

permis

Le client est responsable des autorisations et permis nécessaires au transport et à la conduite du matériel loué et ce dès la sortie de notre dépôt.

sécurité

Nous tenons à votre disposition les manuels d'utilisation et de sécurité des machines. Le matériel de protection personnelle est également

en vente à notre comptoir,

Si vous constatez un défaut de sécurité grave qui n'aurait pas été remarqué par notre service technique, arrêtez l'utilisation du matériel et

prévenez-nous au plus vite.

prestations

Les prix de location avec opérateur sont considérées du départ au retour de notre dépôt de Tournai.

Un forfait de minimum 2h00 de prestation journalière est compté pour les locations de machines avec opérateurs.

Dans le cas d'utilisation d'un véhicule supplémentaire utilisé par un seul opérateur, il sera facturé minimum 4h00 pour chaque matériel.

heures d'ouverture

Notre dépôt de Tournai est ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 12h00 et 12h30 à 17h30. Le samedi de 7h30 à 11h30 (horaire d'hiver possible).

Entre début novembre et fin février, selon les conditions météo (pluie, gel), il est possible que notre horaire soit réduit d'une 1/2 heure matin et

le soir (7h30 et 17h00).

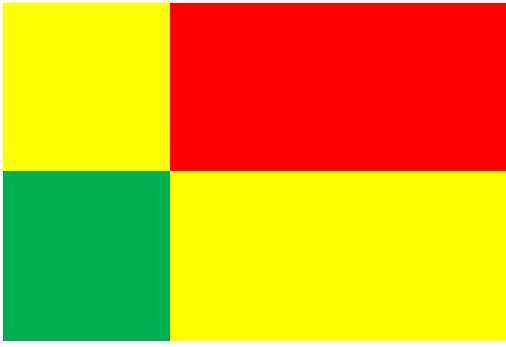
En cas de problème ou d'urgence grave sur chantier ou à la machine, il est toujours possible de contacter notre permanence

au +32(0)495.280.890 ou info@thiebaut.be

conditions générales

Nos conditions générales de vente et location restent de stricte application et sont disponibles sur demande.

Pour les nouveaux clients, une signature et le nom en caractères imprimés aux dos de nos contrats de livraison est obligatoire pour acceptation.



- 85 cm
de large.

- charge
utile 800
kgs.

- vitesse
6,5 km/h.

THIÉBAUT

matériaux - béton - location

Matériels
et tarifs
sur
www.thi

Donat
Casterman
, 59

B - 7500

069/890.8

90 - 

069/890.8

99 -